



# L'accompagnement professionnel des travailleurs en situation de handicap psychique

L'accompagnement des travailleurs en situation de handicap psychique en ESAT nécessite pour les personnels d'encadrement des connaissances spécifiques.

Cette formation aura une visée pratique et compréhensive de la problématique du public et s'élaborera à partir des situations de terrain et d'apports théoriques.

## OBJECTIFS

- Identifier les différentes origines du handicap psychique,
- Construire un accompagnement professionnel adapté aux besoins des personnes,
- Orienter les personnes vers les dispositifs/services relais.

### POUR QUI ?

Tout professionnel travaillant en ESAT.

### PRÉ REQUIS

Être en activité en ESAT.

### NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

### DURÉE

2 jours / 14 heures.

### COÛT

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuners à la charge de l'établissement d'accueil.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et de cas concrets,
- Animation interactive entre stagiaires et formateurs (questions/réponses, partage d'expériences),
- Selon les formations : quiz, questionnaire, mises en situation, études de cas, démarche réflexive, jeux de rôles, travail en sous-groupe, etc.,
- Projection de supports lors de la formation (diaporama, vidéos, documents techniques, etc.),
- Mise à disposition de supports pendant et à l'issue de la formation,
- Atelier d'analyse de pratique,
- Utilisation de vidéoprojecteur, tableau blanc, paperboard.

### MOYENS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Feuille de présence,
- Évaluation de l'acquisition des objectifs par le formateur selon les moyens, pédagogiques utilisés lors de la formation
- Évaluation de la formation par les stagiaires,
- Certificat de réalisation et attestation de compétences.

NOUVEAU  
CONTENU



## PROGRAMME ET DÉROULÉ

Le programme tient compte des réformes (plan de transformation des ESAT, Loi pour le plein emploi et ses décrets, rapports IGAS, ...).

Chaque demi-journée commencera par un tour de table : le premier pour présenter et recueillir les attentes des participants, les suivants pour valider les acquis.

### JOUR 1

de 9h00 à 12h30 : les ESAT dans le contexte des politiques sociales du handicap

- Identité et missions des ESAT ;
- Évolution des publics ;
- Que recouvre la notion de handicap psychique (approche-concept-définition) ?

de 13h30 à 17h00 : le handicap psychique

- Les principales pathologies à l'origine du handicap psychique ;
- L'accompagnement des adultes en situation de handicap psychique ;
- Les impacts du handicap sur les habiletés ;
- Les conduites à privilégier.

### JOUR 2

de 9h00 à 12h30 : les différentes pathologies

- Les différentes pathologies ;
- Les impacts sur les habiletés ;
- Les conduites à privilégier.

de 13h30 à 17h00 : les réponses institutionnelles

- Des services ;
- Des expériences ;
- Des partenariats ;
- Évaluation de la formation, échanges et conclusion.



Intra

## INTERVENANT

Patrick GENTY ou Anne-Sophie MARECHAL